

Politique Développement Durable SBFE

Introduction

Suntory Beverage & Food Europe («**SBFE**») fait partie de Suntory Beverage & Food, membre du groupe Suntory, et comprend:

- Lucozade Ribena Suntory Ltd («**LRS**»);
- Orangina Schweppes Holdings B.V. («**OSH**»); et
- Suntory Beverage & Food South Africa («**SBFSA**»),

ainsi que l'ensemble de leurs filiales, y compris toutes les activités opérant en Europe.

Le modèle économique de SBFE est axé sur la production et la distribution de boissons dans l'ensemble des territoires où SBFE exerce ses activités, avec un engagement en faveur d'une croissance durable. Notre stratégie de développement durable est intégrée à notre cœur de métier et nos objectifs en la matière reflètent les engagements publiés dans le Rapport de développement durable de SBFE et ses mises à jour ultérieures.

Notre raison d'être

Chez SBFE, le développement durable est au cœur de notre manière d'opérer et de nous développer. Cette politique définit notre engagement à gérer de manière responsable nos impacts environnementaux et sociaux, à soutenir nos collaborateurs et nos communautés, et à contribuer à une planète plus saine. Elle est alignée sur la directive européenne relative à la publication d'informations en matière de développement durable des entreprises (CSRD), les normes européennes d'information sur la durabilité (ESRS) et s'applique à des cadres de reporting similaires.

Nos engagements en matière de durabilité

Nos objectifs stratégiques reflètent les engagements publiés dans le Rapport de développement durable de SBFE et ses mises à jour ultérieures. Nous nous concentrons sur la réduction de nos émissions et notre trajectoire vers la zéro émission nette ; l'amélioration de la gestion de l'eau; le développement de la circularité des emballages et des solutions de recyclabilité ; la garantie d'un

approvisionnement responsable et résilient; le soutien à nos collaborateurs, consommateurs et communautés; et le renforcement de la gouvernance et de l'éthique des affaires.

Champ d'application de la politique

Cette politique s'applique à toutes les entités et activités de SBFE impliquées dans la production, la commercialisation et la distribution de boissons dans tout territoire où SBFE opère. Elle couvre les opérations propres de SBFE, y compris les bureaux, sites et installations de fabrication, ainsi que les fonctions pertinentes soutenant ces activités, et les opérations indirectes telles que la logistique et la cofabrication.

Les attentes applicables à la chaîne de valeur et aux fournisseurs sont définies séparément dans les Directives fournisseurs du groupe Suntory et les exigences fournisseurs associées.

Exclusions et limites: Lorsque SBFE exerce des opérations ou des activités, la présente politique s'applique sauf lorsque des exigences légales ou opérationnelles locales nécessitent des politiques ou contrôles locaux supplémentaires. Toute exclusion significative, variation locale ou limitation de périmètre sera documentée et communiquée via le Rapport de développement durable de SBFE et/ou la documentation de gouvernance associée.

Intégration du développement durable dans notre stratégie d'entreprise

Le développement durable est intégré à la stratégie et au modèle économique à long terme de SBFE. Il stimule l'innovation, renforce la résilience opérationnelle et nous aide à créer de la valeur de manière responsable pour nos clients, consommateurs, collaborateurs et autres parties prenantes.

Ce qui guide nos priorités

Cette politique encadre l'approche de SBFE pour la gestion des impacts, risques et opportunités significatifs en matière de développement durable identifiés dans le cadre de notre analyse de double matérialité et éclairés par notre stratégie d'entreprise. Ensemble, ils définissent nos principaux enjeux de durabilité, notamment le climat, l'eau, les emballages, l'approvisionnement responsable, les droits humains et les impacts sur les communautés. Ces priorités guident nos actions, notre gestion des risques et notre reporting.

Objectifs, normes et engagements externes

Nous poursuivons des objectifs clairs et assortis d'échéances, tels que publiés dans notre Rapport de développement durable. SBFE aligne ses actions sur des normes internationales reconnues, telles que l'initiative Science Based Targets (SBTi), les objectifs de l'Accord de Paris, les Objectifs de développement durable des Nations Unies et les certifications ISO 14001 dans nos usines.

Objectifs

- Réduction de 50 % des émissions de GES de scopes 1 et 2 d'ici 2030
- Réduction de 30 % des émissions de scope 3 d'ici 2030
- 100 % d'emballages primaires en plastique PET durable d'ici 2030
- Zéro mise en décharge des déchets provenant des usines et entrepôts détenus par SBFE
- Recyclage de 99 % des déchets non dangereux issus des usines et entrepôts détenus par SBFE d'ici 2030
- Réduction de 50 % du gaspillage alimentaire d'ici 2030
- Réduction de 20 % de l'intensité hydrique dans nos opérations directes d'ici 2030

Le cas échéant, SBFE peut également s'aligner sur des initiatives et adhésions externes soutenant une mise en œuvre crédible et la transparence.

Gouvernance, responsabilité et supervision

Propriétaire de la politique: le Directeur du développement durable et des affaires externes de SBFE est le responsable principal de cette politique et en est ultimement responsable de la mise en œuvre et de l'efficacité continue.

Le Directeur du développement durable de SBFE rend compte directement au CEO de SBFE et est membre du Comité exécutif de SBFE. Il préside également le Comité de pilotage développement durable de SBFE, qui se réunit trimestriellement et assure la supervision des activités de développement durable au niveau régional. Les mises à jour sont communiquées au comité exécutif SBFE et au Comité développement durable de SBF.

Dialogue avec les parties prenantes

Nous échangeons régulièrement avec nos collaborateurs, clients, fournisseurs et communautés. Cette politique est accessible au public sur le site internet corporate de SBFE et partagée avec les fournisseurs et partenaires clés dans le cadre d'un dialogue continu sur la durabilité.

Engagement, formation et responsabilité des collaborateurs

Nous nous engageons à sensibiliser et à mobiliser nos collaborateurs autour des priorités et attentes de SBFE en matière de développement durable. Nous proposons des formations adaptées en matière de sensibilisation et de conformité, et intégrons la responsabilité à tous les niveaux de l'organisation.

Mise en œuvre de la politique

Nous déployons cette politique au moyen de plans d'action dédiés au climat, à l'eau, aux emballages, à l'approvisionnement, aux personnes et à l'éthique. Lorsque des plans détaillés ne sont pas inclus dans la présente politique, les parties prenantes peuvent accéder aux priorités, actions et avancées via le Rapport de développement durable de SBFE.

Suivi, mesure et reporting

Nous suivons les progrès à l'aide d'indicateurs clés de performance (KPI) définis et de processus internes de suivi. Cela inclut des revues périodiques de performance, des contrôles de qualité des données et, le cas échéant, des démarches d'assurance interne et externe afin de garantir la crédibilité des informations publiées.

Diligence raisonnable, mécanismes de réclamation et remédiation

SBFE met en place des processus de due diligence proportionnés à ses impacts, risques et obligations réglementaires. Cela comprend des processus visant à identifier, prévenir, atténuer et rendre compte des impacts négatifs, en particulier en matière d'approvisionnement responsable et de droits humains. Nous maintenons des mécanismes de réclamation et interdisons toute forme de représailles.

Partenariats et promotion

SBFE reconnaît l'importance de la collaboration pour favoriser des changements systémiques et, lorsque cela est approprié, travaille avec des partenaires externes.

Engagements connexes

Cette politique complète les politiques publiées du groupe Suntory, notamment le Code d'éthique des affaires du groupe Suntory et les Supplier Guidelines du groupe Suntory.

Révision et amélioration continue

Cette politique est réexaminée au moins une fois par an et mise à jour si nécessaire afin de refléter l'évolution de la stratégie de SBFE, des attentes des parties prenantes, de la performance et des exigences réglementaires et de reporting.

Commentaires

Les parties prenantes sont invitées à partager leurs commentaires sur cette politique et à proposer des pistes d'amélioration. Les commentaires et questions peuvent être adressés au Directeur juridique et compliance de SBFE ou au Directeur du développement durable et des affaires externes de SBFE, ou envoyés à sbfe.compliance@suntory.com.